

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU  
CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS**

**SÉANCE DU 8 MARS 2005**

**L'An Deux Mille Cinq, le 8 Février**

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois s'est réuni en Mairie d'Albi, sur convocation de Monsieur Michel MALATERRE-FOURÈS, Président de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois, en date du Mardi 8 Mars 2005, en séance publique.

Présidé la séance Monsieur Michel MALATERRE-FOURÈS, Président.

Secrétaire : Madame Geneviève PARMENTIER

**Membres présents :**

**Membres titulaires** : Mesdames, Messieurs, Michel MALATERRE-FOURÈS, Philippe BONNECARRÈRE, Christine DEVOISINS, Louis GOMBAUD, Michel FOURNIALS, Pierre FERRIÈRES, Geneviève PARMENTIER, Christian BONZI, Louis BARRET, Pierre COSTES, Michel FRANQUES, Marcel COULIOU, Michel ALBINET, Thierry GINESTET, Serge NEAU, Robert RAYNAL, Jacques LASSERRE, Maryse BERTRAND, Michel DELPOUX, Viviane COMBES, Claude JULIEN, Thierry ASTOULS, Robert GAUTHIER, Guy BORIES, Jean-Claude De LAPANOUSE, Gérard POUJADE, Michel MIENVILLE.

**Membres suppléants** : Mesdames, Messieurs, Josette BÈS, Nicole ENGEL, Josette BOUIN, Jean CAYRE, Josian VAYRE, André BAUP, Joëlle FRANQUES, Jean-Philippe ROQUES, Christiane SÉGURA, Doris HUCHEDÉ, Nicole CABASSOT, Sarah LAURENS.

**Membres excusés :**

**Membres titulaires** : Mesdames, Messieurs, Pierre-Yves LAMBOLEZ, Laure SUDRE, Olivier BRAULT, Jean SICARD (Pouvoir à Madame Christine DEVOISINS), Dominique BILLET (Pouvoir à Monsieur Jean CAYRE), Jean-Marie GARCIA, Christian CHAMAYOU (Pouvoir à Monsieur Michel MALATERRE-FOURÈS), William NION, Félix TORRÈS (Pouvoir à Monsieur Josian VAYRE), Max AMIEL, Jean-Louis MATHIEU (Pouvoir à Madame Sarah LAURENS), Michel TRÉBOSC, Jean-Pierre BOUCLY.

**Membres suppléants** : Mesdames, Messieurs, Barbara DESVALS-BARBÉY, Frédéric ESQUEVIN, Valérie ROMAIN, Gisèle DEDIEU, Laurence PUJOL, Isabella DUFOUR-BAUMGARTNER, Élisabeth BOISARD, Bérengère MAUZY, Bruno CRUSEL, Francis MARCHAND, Christian MALGOUYRES, Henri JALBAUD-PUECH, Patrick TRANIER, Pierre CRESPO, Marcel CASSAGNES, Éliane CARLES, Brigitte CARRÈRE-DESFARGES, Jacques ANDRIEU, Claude RAMON, Jean-Claude RAFFANEL, Elisabeth LARAUD, Georges LACOMBE, Gérard FABRE, Pierre GUIRAUD, Francis CANOVAS, Patrice MANGIONE, Anne-Marie ROSÉ, Gérard SOULOMIAC.

**Quorum : 26**

**Votants : 31 de la délibération N° 2 - 17 / 2005 à N° 2 - 18 / 2005**

**Quorum : 27**

**Votants : 32 de la délibération N° 2 - 19 / 2005 et N° 2 - 24 / 2005**

**Monsieur Louis GOMBAUD a rejoint le Conseil Communautaire pour le vote de la délibération N° 2 - 19 / 2005 et suivantes.**

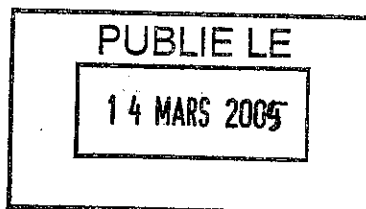
**Toutes les délibérations ont été adoptées à l'unanimité.**

N° 2 - 21 / 2005 : ATTRIBUTION DU MARCHE MAÎTRISE D'ŒUVRE DU RACCORDEMENT DES COMMUNES D'ARTHÈS, LESCURE D'ALBIGEOIS, SAINT-JUÉRY ET CUNAC AU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT DE LA COMMUNE D'ALBI

Pilote : Assainissement

Autres services concernés : Direction Générale des Services, Finances

**Monsieur Jean-Claude De LAPANOUSE, rapporteur,**



Par délibération en date du 8 Février 2005 vous avez approuvé l'opération de raccordement des Communes d'Arthès, Saint-Juéry, Cunac et Lescure d'Albigeois au réseau d'assainissement de la Commune d'Albi.

Vous avez également pris acte du lancement d'une consultation pour la passation d'un marché de maîtrise d'œuvre pour la conduite de cette opération.

Cette consultation a été lancée dans le cadre d'un appel d'offres, comme l'autorise l'article 74 du nouveau code des marchés publics pour les marchés de maîtrise d'œuvre relatifs à des ouvrages d'infrastructures.

L'enveloppe prévisionnelle des travaux est fixée à 2 438 000 €.

La date limite de réception des offres était le 21 février 2005 à 16 Heures.

La date d'envoi de l'avis d'appel public à concurrence au BOAMP : le 27 Décembre 2004.

La date d'envoi de l'avis d'appel public à concurrence au JOUE : le 23 Décembre 2004.

7 plis ont été reçus,

Tous les plis sont arrivés dans les délais requis.

La Commission d'appel d'offres constituée en jury, lors de sa séance du Jeudi 24 Février 2005 a admis toutes les candidatures, et a missionné Madame Valérie VITHE, Ingénieur Territorial, responsable du service Assainissement de la Communauté d'Agglomération, pour procéder à l'analyse des offres.

Les membres de la Commission d'Appel d'Offres, constituée en jury, réunies le Jeudi 3 mars 2005 ont pris connaissance du rapport d'analyse des offres et ont attribué le marché de maîtrise d'œuvre pour l'opération sus-mentionnée à :

**Cabinet d'études ARRAGON – Ingénieurs conseils – 58, Chemin Baluffet – 31300 Toulouse.**

**Pour un forfait de rémunération provisoire de 129 214 €uros HT, soit 154 539,94 €uros TTC, sur la base d'un taux de rémunération de 5,3% affecté à l'enveloppe prévisionnelle des travaux.**

Je vous demande :

- D'approuver l'attribution du marché de Maîtrise d'œuvre pour l'opération de raccordement des Communes d'Arthès, Saint-Juéry, Cunac et Lescure d'Albigeois au réseau d'assainissement de la Commune d'Albi.

- D'autoriser Monsieur le Président à signer et à remplir toutes les formalités inhérentes à la passation de ce marché.

### **Le Conseil de Communauté d'Agglomération de l'Albigeois**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les articles 33, 57 et suivants 25 et 74 II-d du nouveau Code des marchés publics (Décret N° 2004-15 du 07 janvier 2004) organisant la procédure d'appel d'offres ouvert pour la passation des marchés de maîtrise d'œuvre dont le montant est supérieur à 230 000 € HT.

Vu la délibération du 8 Février 2005 du Conseil de Communauté prenant acte du lancement de la procédure d'appels d'offres pour la passation d'un marché de maîtrise d'œuvre pour l'opération de raccordement des Communes d'Arthès, Saint-Juéry, Cunac et Lescure d'Albigeois au réseau d'assainissement de la Commune d'Albi.

Vu le procès-verbal de la Commission d'Appel d'Offres constituée en jury, du 24 Février 2005, pour l'ouverture des plis.

Vu le procès verbal de la Commission d'Appel d'Offres consitutée en jury, du 3 Mars 2005, pour l'attribution du marché.

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

✎ **Approuve** l'attribution du marché de maîtrise d'œuvre pour l'opération de raccordement des Communes d'Arthès, Saint-Juéry, Cunac et Lescure d'Albigeois au réseau d'assainissement de la Commune d'Albi à :

**Cabinet d'études ARRAGON – Ingénieurs conseils – 58, Chemin Baluffet – 31300 TOULOUSE.**

**Pour un forfait de rémunération provisoire de 129 214 €uros HT, soit 154 539,94 €uros TTC, sur la base d'un taux de rémunération de 5,3% affecté à l'enveloppe prévisionnelle des travaux.**

✎ **Autorise Monsieur Le Président** à signer et à rempli toutes les formalités inhérentes à la passation de ce marché.

✎ **Précise** que les crédits nécessaires seront prévus au Budget Annexe Assainissement de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois.



Pour extrait conforme,  
Fait les jour, mois, an susdits,

Le Président,  
Michel MALATERRE-FOURÈS